RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DAVA
GIP-FTLV de BOURGOGNE

INFORMATION TARIFAIRE

FRAIS DE CERTIFICATION: 300€

Ces frais sont à régler avec ou sans accompagnement pour un diplôme délivré par l'Éducation nationale

	SANS ACCOMPAGNEMENT						
ÉTUDE PERSONNALISÉE ET DOSSIER DE FAISABILITÉ Le DAVA étudie la faisabilité de votre projet et co-construit votre parcours.		✓	✓	✓	✓	✓	✓
PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉES PAR LE DAVA		**PARCOURS 1** Expert du diplôme	**PARCOURS 2** Préparation à l'entretien du jury	**PARCOURS 3** Expert du diplôme + Préparation à l'entretien du jury	**PARCOURS 4** Expert du diplôme + Aide méthodologique + Préparation à l'entretien du jury	**PARCOURS 5** Expert du diplôme + Aide méthodologique + Préparation à l'entretien du jury	**PARCOURS 6** Expert du diplôme + Aide méthodologique + Préparation à l'entretien du jury
DURÉE TOTALE DE LA PRESTATION		**3 heures**	**3 heures**	**6 heures**	**15 heures**	**21 heures**	**24 heures**
ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC L'EXPERT DU DIPLOME 1 séance individuelle de 3 heures		✓		✓	✓	✓	✓
AIDE MÉTHODOLOGIQUE Séances individuelles et/ou collectives de **3 heures**.					✓ *3 séances collectives*	✓ *5 séances collectives*	✓ *6 séances collectives*
PRÉPARATION À L'ENTRETIEN DU JURY 1 séance individuelle ou collective de **3 heures.**			✓	✓	✓	✓	✓
TOTAL FRAIS DE CERTIFICATION + PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT	**300 €**	**570 €**	**570 €**	**840 €**	**1 650 €**	**2 190 €**	**2 460 €**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DAVA
GIP-FTLV de BOURGOGNE

Description
des prestations d'accompagnement

Les prestations d'accompagnement assurées par le DAVA répondent à des critères de qualité dans le strict respect de la déontologie conformément à son cahier des charges. Ceci afin d'assurer la crédibilité de ces prestations pour la validation.
Le DAVA s'engage dans le cadre de l'habilitation à la pratique de la VAE, à faire bénéficier à ses accompagnateurs une formation spécifique qui les sensibilise à l'esprit et aux exigences de la VAE concernant les diplômes délivrés par l'Éducation nationale.

Un conseiller du DAVA est à votre disposition tout au long de l'accompagnement

L'accompagnement est une aide à la réalisation du livret 2

Parcours 1 : Entretien individuel avec un expert du diplôme - Durée : 3h

Avant le début de votre parcours d'accompagnement, le DAVA réalise l'étude de faisabilité de votre projet pour construire votre parcours. Il transmet le dossier de faisabilité avec son avis au certificateur.

- ✓ Vous bénéficiez individuellement des conseils d'un expert du diplôme. L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme, et des attentes du jury (séance individuelle de 3 heures).

  Cette étape a pour objectifs principaux :

  - D'aider le candidat à étudier son expérience professionnelle et à la mettre en relation avec le référentiel du diplôme et les attentes du jury.
  - De guider le candidat dans le choix et la description des activités significatives en rapport avec le diplôme choisi, qui figureront dans son dossier.
  - D'aider le candidat à rendre compte de ses activités à décrire dans le livret 2.

Parcours 2 : Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 3 h

Avant le début de votre parcours d'accompagnement, le DAVA réalise l'étude de faisabilité de votre projet pour construire votre parcours. Il transmet le dossier de faisabilité avec son avis au certificateur.

- ✓ Un conseiller vous organise un rendez-vous pédagogique d'une heure, afin d'étudier la faisabilité de votre projet et construire votre parcours. Il transmet le dossier de faisabilité avec son avis au certificateur (séance individuelle de 1 heure).
- ✓ Préparer le candidat à l'entretien avec le jury (séance individuelle ou collective de 3 heures).:
  - entraînement à la prise de parole
  - valorisation de ses expériences.

Parcours 3 : Entretien individuel avec un expert du diplôme + Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 6 h

Avant le début de votre parcours d'accompagnement, le DAVA réalise l'étude de faisabilité de votre projet pour construire votre parcours. Il transmet le dossier de faisabilité avec son avis au certificateur.

- ✓ Un conseiller vous organise un rendez-vous pédagogique d'une heure, afin d'étudier la faisabilité de votre projet et construire votre parcours. Il transmet le dossier de faisabilité avec son avis au certificateur (séance individuelle de 1 heure).
- ✓ Rencontrer un spécialiste du diplôme, désigné par l'inspecteur de l'Éducation nationale qui gère le diplôme (séance individuelle de 3 heures).
  - Analyser l'expérience professionnelle du candidat et faire le lien avec le référentiel du diplôme.
  - Sélectionner les activités significatives, qui devront figurer dans le livret 2, au regard du diplôme visé et de son référentiel.
- ✓ Préparer le candidat à l'entretien avec le jury :
  - entraînement à la prise de parole
  - valorisation de ses expériences.

Parcours 4 : Entretien individuel avec un expert du diplôme + Aide méthodologique (collectif) + Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 15 h

Avant le début de votre parcours d'accompagnement, le DAVA réalise l'étude de faisabilité de votre projet pour construire votre parcours. Il transmet le dossier de faisabilité avec son avis au certificateur.

- ✓ Un conseiller vous organise un rendez-vous pédagogique d'une heure , afin d'étudier la faisabilité de votre projet et construire votre parcours. Il transmet le dossier de faisabilité avec son avis au certificateur (séance individuelle de 1 heure).
- ✓ Bénéficier individuellement des conseils d'un expert du diplôme. L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme, et des attentes du jury. (séance individuelle de 3 heures)

Une aide méthodologique de 4 séances de 3h00 avec un accompagnateur formé à la VAE et habilité.

- ✓ Il assiste le candidat dans la rédaction de son Livret 2. (il s'agit d'assister le candidat et non pas de se substituer à lui).
- ✓ 1ère séance : Présentation et analyse des questionnaires du Livret 2.
- ✓ 2ème séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
- ✓ 3ème séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2.
- ✓ 4ème séance : Préparation à l'entretien avec le jury.

Parcours 5 : Entretien individuel avec un expert du diplôme + Aide méthodologique (collectif) + Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 21h

Avant le début de votre parcours d'accompagnement, le DAVA réalise l'étude de faisabilité de votre projet pour construire votre parcours. Il transmet le dossier de faisabilité avec son avis au certificateur.

- ✓ Un conseiller vous organise un rendez-vous pédagogique d'une heure , afin d'étudier la faisabilité de votre projet et construire votre parcours. Il transmet le dossier de faisabilité avec son avis au certificateur (séance individuelle de 1 heure).

- ✓ Bénéficier individuellement des conseils d'un expert du diplôme. L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme, et des attentes du jury. (séance individuelle de 3 heures)

Une aide méthodologique de 6 séances de 3h00 avec un accompagnateur formé à la VAE et habilité.

- ✓ Il assiste le candidat dans la rédaction de son Livret 2. (il s'agit d'assister le candidat et non pas de se substituer à lui).
- ✓ 1ère séance : Présentation et analyse des questionnaires du Livret 2.
- ✓ 2ème séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
- ✓ 3ème séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
- ✓ 4ème séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2.
- ✓ 5ème séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2 + Préparation à l'entretien avec le jury.
- ✓ 6ème séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2 + Préparation à l'entretien avec le jury.

Parcours 6 : Entretien individuel avec un expert du diplôme + Aide méthodologique (collectif) + Préparation à l'entretien avec le jury - Durée : 24 h

Avant le début de votre parcours d'accompagnement, le DAVA réalise l'étude de faisabilité de votre projet pour construire votre parcours. Il transmet le dossier de faisabilité avec son avis au certificateur.

- ✓ Un conseiller vous organise un rendez-vous pédagogique d'une heure , afin d'étudier la faisabilité de votre projet et construire votre parcours. Il transmet le dossier de faisabilité avec son avis au certificateur (séance individuelle de 1 heure).
- ✓ Bénéficier individuellement des conseils d'un expert du diplôme. L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme, et des attentes du jury. (séance individuelle de 3 heures)

Une aide méthodologique de 7 séances de 3h00 avec un accompagnateur formé à la VAE et habilité.

- ✓ Il assiste le candidat dans la rédaction de son Livret 2. (il s'agit d'assister le candidat et non pas de se substituer à lui).

- ✓ 1ère séance : Présentation et analyse des questionnaires du Livret 2.
- ✓ 2ème séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
- ✓ 3ème séance : Conseils pratiques concernant la réalisation du livret 2.
- ✓ 5ème séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2.
- ✓ 4ème séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2.
- ✓ 5ème séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2.
- ✓ 6ème séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2 + Préparation à l'entretien avec le jury.
- ✓ 7ème séance : Poursuite de l'assistance du candidat dans la réalisation de son Livret 2 + Préparation à l'entretien avec le jury.

Parcours Post-jury : Accompagnement post jury VAE - Durée : 6h

Bénéficier individuellement des conseils d'un expert du diplôme après le passage en jury en cas de validation partielle.
L'expert est choisi pour sa maîtrise du référentiel du diplôme.

- ✓ Analyse des résultats avec un expert du diplôme. (3h)
- ✓ Aide à la réécriture du Livret 2. (3h)